
Nicolas Mayer-Rossignol, Luce Pane et Charlotte Goujon demandent au Préfet et à l'usine Multisol de communiquer en toute transparence sur l'incident du 1er janvier

De nombreux habitants du territoire de la Métropole Rouen Normandie ont constaté les 1er et 2 janvier derniers des odeurs nauséabondes dans l'agglomération. Plus de 40 signalements ont été recensés notamment par ATMO-Normandie. Attribuées dans un premier temps à la multiplication des feux de cheminées par ATMO-Normandie, la CGT affirmait le 6 janvier que ces odeurs seraient dues à un dysfonctionnement sur le site de l'usine Multisol, à Sotteville-lès-Rouen. La préfecture de la Seine-Maritime, après avoir investigué à l'intérieur du site, a constaté qu'un incident avait eu lieu le 1er janvier, mais que les informations recueillies ne permettent pas de faire un lien avec les odeurs ressenties dans l'agglomération.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie, Charlotte GOUJON, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la santé et de la sécurité sanitaire et industrielle et Luce PANE, Maire de Sotteville-lès-Rouen, ont adressé un courrier au dirigeant de l'usine Multisol et au Préfet de la Seine-Maritime, pour leur demander de transmettre en toute transparence les éléments permettant d'éclaircir les circonstances de cet incident :

« Un peu plus d'un an après l'incendie du 26 septembre 2019, nous travaillons, avec l'ensemble des élus de la Métropole Rouen Normandie, à l'amélioration de la gestion du risque industriel sur notre territoire. Ce travail est réalisé avec les acteurs économiques et les industriels, avec les habitants, les collectivités et les services de l'État pour que ce type d'accident ne se reproduise plus. Avec une priorité absolue : la transparence que nous devons aux habitants.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous communiquer l'ensemble des éléments permettant d'explicitier les circonstances de l'incident du 1er janvier et les raisons pour lesquelles ce dernier n'a pas été signalé aux autorités compétentes. Il est absolument indispensable de rétablir un lien de confiance avec les citoyens. La transparence et l'information en temps réel sont en cela des éléments majeurs auxquels tous les acteurs, à commencer par les industriels, doivent se soumettre ».

Nicolas Mayer-Rossignol, Luce Pane et Charlotte Goujon ont par ailleurs demandé au Préfet que le sujet soit inscrit au prochain CODERST, qui se tiendra le mardi 12 janvier. L'occasion de « faire un point complet sur cet incident ».

